

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2018

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition février 2019

SOMMAIRE

Vie municipale

Autour du bois	p. 4
Urbanisme	p. 6
Cimetière	p. 8
Micro-crèche	p. 9
Installation d'un radar pédagogique	p. 10
Emplois d'été	p. 10
Le site internet de la commune	p. 10
Bibliothèque municipale	p. 11
Quelques événements	p. 12
État civil	p. 14

École

Communauté de communes

Les différentes compétences	p. 16
-----------------------------	-------

Vie associative

Vie pratique

Quelques règles de bonne conduite	p. 35
Infos utiles	p. 36
Horaires des services	p. 37

Un thème à l'honneur

Le jour d'après	p. 38
-----------------	-------

UN PEU DE CULTURE

Le mystère de la gouille : la dernière période glaciaire se termine il y a environ 12 000 ans.

Les glaciers fondent, 2 gigantesques langues de glace se rencontrent et forment un culot de glace circulaire d'une vingtaine de mètres de profondeur, alimenté par une source karstique (encore en activité). Sa fonte donne lieu à « la gouille ».

Ce phénomène s'observe encore aujourd'hui en Islande.

Sources : IUP Génie de l'environnement / Université Paris 7 Denis Diderot



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue

HABITANTS : Valchantois

NOMBRE : 606 au dernier recensement

TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne

ALTITUDE : 870 m devant la Mairie

COORDONNÉES GPS : 46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E

SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha

SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha

SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.

ÉDITO



Chers Valchantois,

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre village et les assure de notre entière cordialité.

L'année écoulée a été marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes (crues, sécheresse, coup de vent...) Après des crues historiques en janvier dernier et

un printemps pluvieux, c'est la sécheresse qui a sévi de mi-juin jusqu'à début décembre. Plus de 30 communes de la zone frontalière du département ont dû être approvisionnées en eau potable par camion-citerne. Les réserves en eau de Haut-Doubs au sous-sol karstique ont vite montré leurs limites. Trois mois sans précipitations et la région est entrée en crise. Même si notre commune n'a pas rencontré de problème majeur, la gestion de l'eau est l'affaire de tous. Il est un devoir pour chacun de l'économiser. Un nouvel état d'esprit doit naître. Les ressources ne sont pas inépuisables. Le manque d'eau associé à des chaleurs inhabituelles pour notre région a engendré une prolifération des scolytes dans nos forêts. Les épicéas affaiblis sont attaqués par ces insectes ravageurs et sèchent très rapidement. L'exploitation des chablis dès les premiers symptômes visuels permet un tant soit peu de réduire le phénomène mais souvent les résineux voisins sont déjà eux aussi impactés. Ce fléau engendre un nombre important de bois secs vendus à un prix dérisoire et l'afflux de volume sur le marché régional provoque un engorgement, une baisse des cours et des reports de vente. La trésorerie de la commune va forcément être impactée et le préjudice économique va peser sur le budget 2019 et les suivants.

Ce bulletin permet de mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et dessiner les contours des projets et des perspectives à venir. Dans le domaine de l'éducation ce fut l'achat et l'installation en réseau de tablettes numériques pour les classes primaires de l'école de la Haute Joux. Grâce à la mise en place de la fibre optique, le village est à la pointe dans le domaine du numérique, il était donc important pour nous, élus, que les jeunes générations aient à leur disposition les outils en adéquation avec les dernières technologies.

Au niveau de la sécurisation routière du village, afin de sensibiliser, je l'espère, les automobilistes à adapter leur vitesse en agglomération, la commune a fait installer des coussins berlinois sur la rue de la Rièpe (route de la Planée) et un radar pédagogique rue de Malpas.

Nous avons également acheté au printemps une parcelle forestière de résineux, contiguë à la forêt communale, d'une contenance de 2ha 65ca pour le prix de 42 000 €.

Ce printemps, l'enfouissement des réseaux moyenne tension par le SIEL de la rue du Laveron et une partie de la Grand'route a permis par la même occasion de supprimer la ligne électrique disgracieuse qui passait à travers le village en enjambant le Drugeon ainsi que le dernier transformateur tour en béton. La commune ayant à sa charge financière seulement l'enfouissement de la basse tension. Il est bon de préciser également que les travaux d'enrobés ont été totalement financés

par RTE en dédommagement des désagréments subis en 2016. En 2018, notre village a enregistré la naissance de 14 bébés. C'est un excellent chiffre qui montre la vitalité et la jeunesse de notre population. Une micro-crèche, dont la réflexion remonte à plusieurs mois, a ouvert en février dans un bâtiment communal, 14 rue des Courbes. La commune a fait le choix de réaliser les travaux pour ensuite mettre les locaux entièrement aménagés en location à Madame Setzu, gestionnaire qui possède déjà 3 établissements de ce genre dans le secteur. Cette structure pourra accueillir 11 enfants de 3 mois à 3 ans et permettra l'embauche de plusieurs salariées professionnelles de la petite enfance. Le département, la CAF et l'État apportent leurs soutiens à ce projet ambitieux. La commune rénove également l'appartement au 2^e étage qui sera mis en location un peu plus tard dans l'année.

J'aurais souhaité également évoqué avec vous l'évolution du projet « âges et vies », structure de deux maisons de 7 appartements chacune pour personnes âgées, mais des recours d'abord gracieux puis des recours devant le tribunal administratif de Besançon sur le permis d'aménager et le permis de construire ont mis le projet en stand-by.

Concernant 2019, l'équipe municipale continuera de travailler sur le plan local d'urbanisme intercommunal en cours sur les 10 communes de la communauté Frasne-Drugeon.

La loi NOTRE oblige également la communauté de communes à prendre en charge la totalité de la compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2020. Nous devons étudier le coût de ce transfert et parallèlement le calendrier prévisionnel de l'éventuel transfert de la compétence eau potable entre 2020 et 2026. En attendant, en commune nous continuons à travailler et j'espère finaliser cette année la protection de la source et du captage de la Clusette.

Dans le cadre de la transition énergétique, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition du SIEL (Syndicat d'Electricité de Labergement Sainte Marie) un terrain non exploité route de la Planée afin d'y édifier un parc solaire d'une superficie de 40 ares. Ce parc produira pour la première tranche 250 kwc avec pour objectif final 500 kwc soit l'équivalent de la consommation électrique de 92 foyers.

Grace à une aide financière de la Poste nous allons pouvoir procéder au rafraîchissement de l'Agence Postale Communale au cours du 1^{er} semestre 2019 en réalisant des travaux de peinture, d'électricité, d'isolation et d'accessibilité. Le mobilier quant à lui, sera entièrement renouvelé par la Poste.

D'autres projets pour 2020 ou après seront également mis en étude, la maturation en collectivité publique est toujours très longue.

Il me reste à remercier l'équipe municipale toujours au complet après 5 ans de mandat et toujours investie et motivée pour l'intérêt général, le personnel communal toujours disponible, professionnel et à votre écoute.

Du fond du cœur je remercie tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour organiser des manifestations, décorer le village, encadrer les enfants lors des sorties scolaires afin de créer du lien social et du vivre ensemble.

Je souhaite à tous les Valchantoises et Valchantois mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2019.

Le Maire, Xavier VIONNET

Autour du bois

Durant l'hiver, nos forêts ont été fragilisées par la tempête de janvier 2018 et durant l'été ainsi qu'une partie de l'automne par un manque de précipitation et des températures excessives. L'accumulation de ces événements météorologiques a eu des incidences sur l'état sanitaire de nos peuplements et notamment les épicéas qui ont été soumis à des attaques de scolytes. Ceci a entraîné de fortes tensions sur les marchés avec des flux beaucoup trop importants de chablis.



Bilan des ventes de l'année 2018

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS				
23	Prévente	LORIN	315 m ³	26 948 €
24	Prévente	LORIN	185 m ³	15 827 €
15	Bloc	Report 2019	287 m ³	-
43	Prévente	Report 2019	164 m ³	-
1	Prévente	Non vendu *	665 m ³	-
59	Bois façonné	Contrat 2019	53 m ³	-
TRITURATIONS				
Chablis forêt	Bois Façonnés	SIF	523 m ³	24 588 €
Chablis communaux	Bois Façonnés	SIF	42 m ³	1 601 €
Vente hêtre automne	Bois Façonnés aux enchères	Habitants	172 stères	3 890 €
Vente hêtre automne	Bois Façonnés par soumission cachetée	Habitants	55 stères	1 920 €

État d'assiette 2019

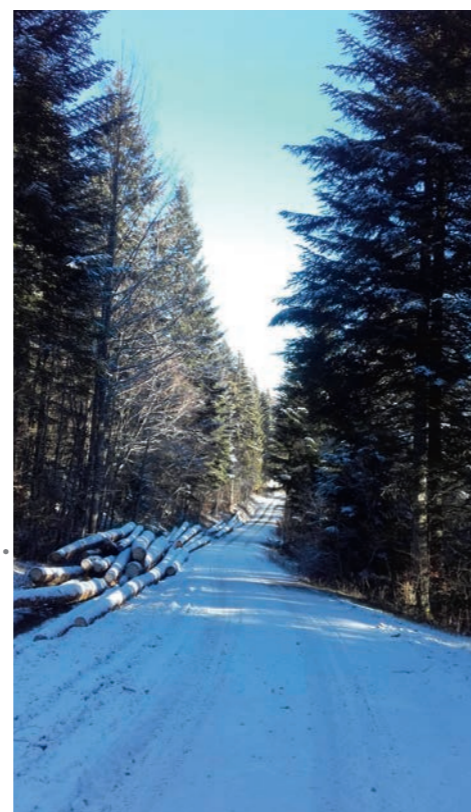
Il s'agit du programme de coupes prévu pour l'année prochaine. Le conseil municipal a délibéré lors de la séance de novembre sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
2	278 m ³	Prévente
4 et 5	242 m ³	Gros bois : contrat / Petit bois : contrat
45	128 m ³	Gros bois : prévente
54	171 m ³	Gros bois : prévente
55	688 m ³	En bloc et sur pied
60	689 m ³	En bloc et sur pied

À noter : Parcelle 55 : vente suspendue en cas d'excès de chablis.
Parcelle 1 : proposée de nouveau cette année avec un mode de vente à définir.

Communaux

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
7	215 m ³	Prévente
8	32 m ³	Bois façonné bord de route
11	50 m ³	Bois façonné bord de route
12	49 m ³	Bois façonné bord de route



Programme des travaux

Cette année encore, nous avons poursuivi un programme de travaux conséquent afin de garantir une bonne évolution de notre forêt communale.

En voici le détail :

- Entretien du parcellaire (parcelles 2, 23, 24, 54 et 55)
- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée (parcelle 46) / entretien du réseau de desserte (bord de route à l'épareuse)
- Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière (parcelle 5, 14 et 57) et dégagement manuel de régénérations naturelles (parcelle 46).

Coût : 29 952 € H.T.

Vente de bois de chauffage aux habitants

La vente de bois de chauffage (principalement du hêtre) qui a eu lieu l'automne dernier s'est déroulée en 2 phases :

- une première vente en mairie aux enchères descendantes pour environ 170 stères.
- un tiers du volume n'ayant pas trouvé preneur lors de ce premier tour, nous l'avons proposé aux habitants sous une autre forme. C'est donc par soumission cachetée et au plus offrant que ce sont vendus ces derniers lots.

Cette manière de procéder a permis à un plus grand nombre de Valchantois d'être servis.

Pour l'ensemble des habitants il y aura une ou plusieurs ventes de bois de chauffage courant 2019.

Contrat de bûcheronnage

Mi-2018, le contrat de bûcheronnage établi pour une période de 3 ans, pour l'exploitation des chablis et de certaines coupes, arrivait à son terme. Sur décision du conseil municipal, nous avons validé le principe d'un nouveau contrat de 3 ans.

Le choix a été fait d'une consultation restreinte de 3 entreprises de la communauté de communes Frasne Drugeon. La consultation et l'analyse des offres ont été effectuées par l'ONF. Une délibération du conseil municipal de septembre a retenu l'entreprise Laurent MATHIEU de Frasne pour la période 2018-2021 (cette entreprise avait déjà le contrat 2015-2018).

Aquisition d'une parcelle forestière

En 2018, s'est concrétisé l'achat d'une surface boisée, appartenant à Madame Yvette SENOT, attenante aux parcelles 36 et 37 de notre forêt communale. La surface est de 2ha 65a 50ca pour un volume de bois d'environ 750 m³, composé essentiellement de sapin, d'épicéa et de hêtre. Le droit de préemption a été utilisé pour l'achat de cette parcelle pour une somme de 42 000 €.

Elle sera intégrée à la forêt soumise à l'ONF et la surface boisée de la commune deviendra supérieure à 600 ha.



Arrivée d'un nouveau garde-forestier

Notre nouveau garde forestier, Monsieur Xavier SALEK, est originaire du Nord de la France.

Il est Technicien forestier supérieur territorial à l'ONF en poste sur notre village pour les forêts communales de Vaux-et-Chantegrue et de Bonnevaux.

Après un Brevet de technicien agricole, il a multiplié les spécialités des métiers de forêt (sylviculture, élagueur-grimpeur, éhoupeur) pour réussir le concours de technicien forestier de l'ONF en 2001.

Après avoir passé 17 années comme Technicien forestier supérieur, chef de triage et correspondant chasse dans les Vosges, il est arrivé dans notre village en février 2018. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une longue et enrichissante carrière dans notre belle forêt du Haut-Doubs.



Urbanisme

Rappel :

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction.

Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.

Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m².
- piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
- restauration immobilière d'une construction.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.).
- construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé.
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
- clôture en limite de propriété.
- piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m².
- plate-forme agricole en secteur protégé.
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m².



- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...).
- ravalement de façade avec changement du coloris.
- création d'un bardage extérieur.
- isolation par l'extérieur d'une construction.
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m².
- changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m².
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
- mur de soutènement.
- piscine inférieure à 10 m².
- châssis ou serre inférieur à 1,80 m de haut.
- plate-forme agricole.
- construction temporaire (moins de 3 mois).
- terrasse ou plate-forme de plain-pied.
- réparation ordinaire sur une construction existante.
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).



PERMIS DE CONSTRUIRE		
Âges et Vie	Besançon	Construction de 2 maisons
M et Mme Pascal BEJEANNIN	17 Le Martinet	Construction abri voiture
LEBRUN BOLDINI	4 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
COMMUNE DE VAUX ET CHANTEGRUE		Rénovation bâtiment – création micro-crèche
M. et Mme Henri LEDENTU	15/17 Chantegrue	Rénovation ferme en 2 appartements
SCI LOYE JAQUIN	13 Chantegrue	Construction de 4 garages
M. et Mme Jean PERRIN	13 Grand Route	Construction d'un appenti
M. Julien VANCAYEZEEL	5 Rue des Vies de Vaux	Construction abri voiture
DELLA LUNA GAUTHIER	11 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES		
Syndicat Intercommunal d'Electricité	Labergement-S ^{te} -Marie	2 x modification transformateur électrique
M. Emmanuel PECCAUD	14 Rue du Préjean	Edification pergola et clôture
M. Emmanuel MARTINS	12 Rue du Laveron	Edification clôture et mur de soutènement
GAEC Combe Noire	38 Chantegrue	Construction bâtiment pour bureau
M. Victor ANDRE	19 Le Martinet	Changement de menuiseries et ouverture fenêtres de toit
M. Jérôme DUBREUCQ	1 Rue du Bief Belin	Edification abri de jardin
M. Romain MONNOT	12 Rue des Vies de Vaux	Ouverture et agrandissement fenêtres (22 Chantegrue)
M. Pierre BUFFAUD	2 Rue des Leuses	Edification panneau de clôture
M. Mickaël SAILLARD	16 Rue du Laveron	Changement et création ouvertures
M. Stéphane ZAGARRIO	16 Rue de l'Eglise	Peinture bardage
M. Philippe VUILLAUME	23 Le Martinet	Edification clôture
ONF Paris		Division parcellaire

PERMIS D'AMÉNAGER		
Âges et Vie	Besançon	Création d'un lotissement
COMMUNE DE VAUX-ET-CHANTEGRUE		Modification emprise lotissement Clos des Groseillers



Mise en conformité du cimetière communal

PROCEDURE DE REGULARISATION AVANT REPRISE DES SEPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU REGIME DU TERRAIN COMMUN

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. Les sépultures, dont la liste est consultable en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance **avant le 31 mars 2019**, muni, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

Procédure de reprise :

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun. Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur, les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les



terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

En conséquence, soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

À CE TITRE, LES FAMILLES ONT JUSQU'AU 31 MARS 2019.

Au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence

requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2019-2020, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

La commune vous remercie par avance de venir contrôler les concessions afin que toutes sépultures soient régularisées.

Rénovation d'un local en micro-crèche

L'année 2018 aura vu le démarrage d'un chantier d'envergure au 1^{er} étage de notre bâtiment communal situé rue des Courbes (au-dessus de l'épicerie Au panier valchantois). En effet, depuis l'été, de nombreuses entreprises se sont succédées à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment (terrassament, réfection de la façade, rénovation complète du toit, changement des ouvrants, électricité, sols, murs, plafonds, etc.), dont le 1^{er} étage a été entièrement rénové et restructuré pour l'ouverture de la micro-crèche.

Les niveaux 1 et 2 de cet ancien gîte ont été rendus indépendants, pour créer cette structure d'accueil pour enfants d'une superficie d'environ 190 m² et rafraîchir l'appartement type T2 bis qui sera proposé à la location sous les combles.

Cette structure a ouvert ses portes le 4 février 2019 et la gestion en est assurée par Mme Silvia Setzu, déjà à la tête de 3 autres structures de ce type. Bienvenue à cette nouvelle activité et bienvenue aux nombreux enfants qui feront résonner leurs rires dans le quartier !



Installation d'un radar pédagogique et de coussins berlinois

Afin de réduire la vitesse sur 2 tronçons très empruntés et trop roulant de notre village, 2 installations ont été faites en 2018 :

- 2 coussins berlinois sur la rue de la Rièpe (route de la Planée) avec une zone à 30 km/h
- 1 radar pédagogique à l'entrée de la rue de Malpas

Coût :

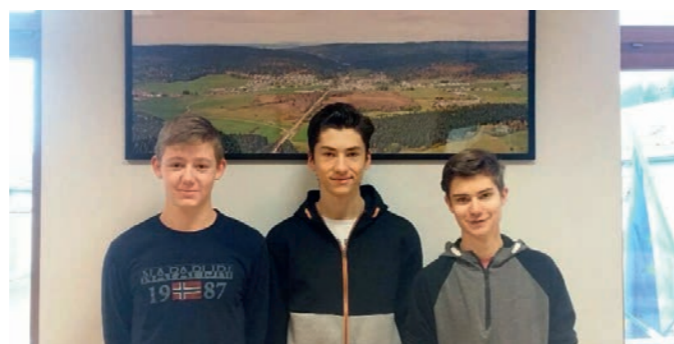
- Radar : 3174 € TTC
- Coussins : 4128 € TTC



Emplois d'été

Emplois d'été

Chaque année, durant la période des congés estivaux, la municipalité engage de jeunes étudiants valchantois, pour assister notre employé municipal, pour des travaux de tonte et d'entretien paysagers mais aussi diverses tâches de peintures et entretien des bâtiments. Pour 2018, 3 jeunes ont été recrutés pour une période de 2 à 3 semaines chacun.



Axel (17 ans), Lucas (16 ans) et Théo (19 ans) ont œuvré durant l'été 2018

Le site internet de la commune

Mis en ligne le 20 novembre 2016, notre site internet connaît une fréquentation satisfaisante.

Quelques chiffres pour l'année 2018 (au 21.12.2018)

- 4896 visites (contre 3814 en 2017)
- 2 min 1s, durée moyenne de visite
- 3,1 actions par visite
- 12 749 pages vues, 9866 pages vues uniques
- 1646 téléchargements, 1449 téléchargements uniques
- 4241 visites de France, 278 de Suisse, 179 des Etats-Unis, 25 de Belgique, 23 du Canada

Nous essayons de l'alimenter un maximum en actualités et sommes toujours à la recherche de nouvelles informations à mettre en ligne. Alors associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos évènements pour les diffuser auprès de nos villageois.

Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr.



Bibliothèque municipale

Une bibliothèque à Vaux-et-Chantegrue ? Vous ne le saviez pas encore ?

Ré-ouverte à la fin de l'année 2015, cette dernière fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale de Frasne, qui elle-même travaille en étroite collaboration avec la médiathèque départementale à Besançon. Malgré notre petite taille, nous ne sommes donc pas limités en choix et en références.

Durant l'année 2018, plusieurs événements ont eu lieu dans nos locaux :

- le 9 février, un rendez-vous lecture a été organisé en collaboration avec la médiathèque. Il s'agit d'un temps d'échange et de partage sur nos lectures, coups de cœur et découvertes. Un moment convivial ouvert à tous à partir de 16 ans.
- les samedis 17 mars et 8 décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux enfants dès 2 ans dans le cadre des « Rés'o récréatif ». Durant ces moments de rencontres, nous avons partagé jeux, lectures, kamishibai...



Quelques chiffres pour l'année 2018 :

- 58 lecteurs inscrits dont 20 de 0 à 13 ans et 19 de 30 à 59 ans
 - 2397 transactions sur l'année
 - 517 visiteurs
- L'inscription est gratuite pour tous les habitants de la Communauté de

Communes Frasne-Drugeon. Profitez-en. N'hésitez pas à nous rendre visite (à côté de l'agence postale) chaque samedi matin de 10h30 à 12h. Six bénévoles se relaient pour vous accueillir et vous conseiller sur vos choix littéraires !



Quelques événements portés par la commune

Fête des Mères

Le vendredi 25 mai, s'est déroulée une joyeuse soirée autour d'un repas fort appétissant concocté par le chef du restaurant l'Étoile des Neiges de Métabief pour fêter les Mamans. Chacune des tablées avait son ambiance personnelle mais toutes les mamans ont convenu que la soirée avait été conviviale et chaleureuse.



Fête patronale

La météo nous sourit régulièrement pour la fête du village, organisée traditionnellement chaque 1^{er} week-end de septembre. Après l'office religieux, les Valchantois se sont retrou-

vés pour le verre de l'amitié au cours duquel la Clique de Bonnevaux / Boujailles a joué de nombreux airs. Petits et grands ont pu aussi profiter des manèges, stand de tir et animations

organisées par le comité des fêtes VECA pendant tout le week end.

Rendez-vous les samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre pour une nouvelle édition.



Soirée du vendredi 12 octobre 2018

• Le jour de la nuit

L'extinction de l'éclairage public a permis à une foule nombreuse et motivée de « mettre la tête dans les étoiles » avec l'aimable expertise de Jean-Luc Girod et de membres du club astronomie de Pontarlier. Un matériel optique performant a été mis à la disposition des participants.

Le vaste panorama céleste au-dessus du village a pu ainsi offrir l'observation de Mars, Vénus, Saturne et d'étoiles très éloignées aux yeux ébahis des présents. Une absente, très attendue, la station orbitale internationale ne s'est montrée que la nuit suivante à l'heure dite !



• Spectacle de clôture de la Semaine Bleue

Qu'est-ce que la Semaine Bleue ? C'est l'occasion de sensibiliser l'opinion sur le rôle des retraités dans notre société et provoquer des moments de partage entre les générations.

À cette occasion, la médiathèque intercommunale met en place un programme complet d'animations à destination des seniors : séances informatique, randonnée, découverte du patrimoine, activités diverses...

Pour clore cette semaine riche en animations, une conférence-spectacle « Jacques a dit » a accueilli une cinquantaine de spectateurs à la salle des fêtes de Vaux et Chantegrue.



Noël des aînés

Lorsque décembre pointe le bout de son nez, les premiers flocons virulent, les jours défilent et les guirlandes nous illuminent.

et de leur souhaiter le meilleur pour les fêtes de Noël et pour la nouvelle année.

Les membres du Conseil Municipal ont alors le plaisir de rendre visite à nos aînés, de leur offrir un cadeau

Pour cette édition 2018, de jolis paniers garnis ont été préparés par notre épicière du Panier Valchantois, aux saveurs de Provence !



État civil

Naissances

02.01.2018 Kamil
de M. et Mme Malik ZERBITA – 19 Rue du Bief Belin

09.01.2018 Yann
de Aloïs VIONNET et Violaine BRUWIER – 3 Rue Chargebin

31.01.2018 Jules
de Victor ANDRE et Audrey BAILLY-BECHET – 19 Le Martinet

20.02.2018 Angelo
de Jonathan CHAPATTE et Stéphanie DOS REIS SERRA – 23 Chantegrue

03.04.2018 Noa
de Christophe RICEPUTI et Nathanaëlle BALANDIER – 10 Rue de la Louvatière

12.05.2018 Soline
de Vincent LOYE et Lorraine BERTIN-GUYON – 6 Rue Chargebin

20.05.2018 Valentin
de Benjamin SORNAY et Floriane MARIE – 16 Route de Malpas

27.05.2018 Louka
de Julien GUENIN et Delphine MARIEL – 9 Rue des Courbes

10.07.2018 Léandre
de Adrien LHOMME et Céline GUIGNARD – 16 Rue des Vie de Vaux

14.09.2018 Thiméo
de Kévin LOBRY et Alexandra PARRIAUX – 19 Chantegrue

21.09.2018 Ezio
de Cyril GUILLOCHON et Lisa RAZIA – 4 Rue du Préjean

10.10.2018 Rose
de Benjamin MILLEREAU et Delphine DAIRE – 9 Grand Route

01.11.2018 Eden
de Maxime GIROD et Carolane VUILLAUME – 15 Rue du Bief Belin

17.12.2018 : Agathe Loredane
de Jérémy VIEILLE et Lisa PATOZ – 13 rue du Bief Belin



Mariages

07.07.2018 : Jérémy POINSIGNON et Laurence CAVALLI

25.08.2018 : Sébastien BARTHELET et François DELANGUE

08.09.2018 : Julien GUENIN et Delphine MARIEL

15.09.2018: Patricio Helio DOSSANTOS et Laurine CHARDON

27.11.2018 : Steven SALA et Liz MEDEIROS

Décès

08.02.2018 Marie-Thérèse MANZ
née Nicod en 1930

30.07.2018 Clet PERREY
né en 1934

25.10.2018 Jeanne NICOD
née Salvi en 1942

École intercommunale de la Haute-Joux

Rentrée 2018

À la rentrée de la Toussaint, 112 élèves (54 de Bonnevaux et 58 de Vaux-et-Chantegrue).

Nouvelle équipe enseignante : Mme Mouette-Hadorn, directrice (CM1/ CM2), Mme Lhomme et Mme Chiado (CE2/ CM1), Mme Piret (MS / GS) pour l'école de Vaux-et-Chantegrue, Mme Nicod (CP/CE1), Mme Alpy-Cuinet (PS /MS) à Bonnevaux.

Thème de l'année

Pendant l'année 2017-2018, le thème de l'année était l'eau. Toutes les classes ont travaillé sur ce thème dans les différentes matières et principalement en musique. Les parents ont pu découvrir le travail effectué lors de la fête du mois de juin.



Sorties

Les enfants de maternelle et de la classe CP/CE1 se sont rendus à Amancey voir un spectacle d'acrobaties et de jonglage puis ont visité la source du Lison ainsi que la Taillanderie de Nans-Nous-Ste-Anne.



Journée de détente où la bonne humeur était au rendez-vous, bref une journée inoubliable pour tous les élèves du CE2 au CM2 !



À noter également que dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre, un grand nombre d'élèves a participé en chantant et en présentant des travaux faits en classe. (voir article p. 27-28)

Pour les enfants du cycle 3, l'année scolaire a été riche en projets autour du thème de l'eau. Les élèves se souviennent pour sûr de la sortie de fin d'année : canoë sur les méandres du Doubs !

Journée sportive car nous sommes partis de la base nautique des Grangettes pour arriver après quelques efforts à l'entrée de Pontarlier. Journée ensoleillée encadrée par des animateurs qui nous ont fait découvrir la faune et la flore du lac Saint Point et du Doubs. Journée de partage où nous avons appris à coopérer pour équilibrer les équipages et pagayer plus ou moins synchronisés...



<- Tir à l'arc

Belvédère ->



RAPPEL : le fonctionnement de l'école pour la commune de Vaux-et-Chantegrue (hors périscolaire et frais d'infrastructure) représente un budget de 35 455 € en 2018.

Compétences

Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses, nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2018 et des perspectives 2019. L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos » et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet : www.frasnedrugeon-cfd.fr

Vous pouvez également vous abonner à la Newsletter mensuelle : <http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/>



Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon
3 rue de la Gare, 25560 FRASNE - 03 81 49 88 84
www.frasnedrugeon-cfd.fr - secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil, comptabilité et secrétariat général : Annie Pereira et Françoise Vanthier.

« ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

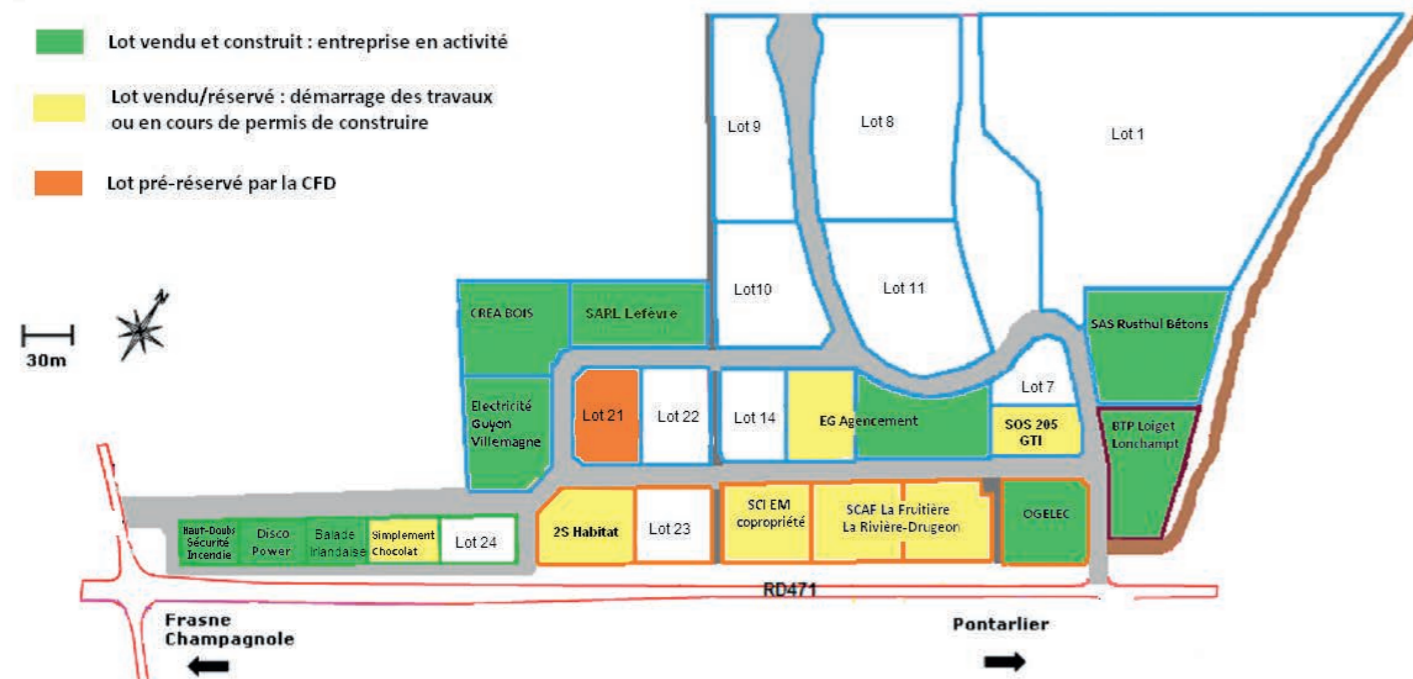
Chargé de mission : M. Garanto
en remplacement temporaire de L. Martin Fournier

1. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

En 2018, cinq nouveaux bâtiments ont vu le jour sur la ZAE de Bulle : les entreprises OGELEC (électromécanique industrielle), Balade Irlandaise (menuiserie, ébénisterie), BTP Loiget Lonchamp (Terrassement, travaux), Créa Bois (menuiserie, construction bois) et SCI EM (matériel incendie) ont rejoint les 6 entreprises déjà présentes sur la ZAE. La chocolaterie Simplement Chocolat et la fromagerie de La-Rivière-Drugeon ont obtenu leurs permis et devraient commencer les constructions début 2019.

3 lots supplémentaires sont réservés à ce jour.

Une réflexion est en cours pour optimiser l'aménagement foncier de l'espace arrière de la ZAE (lots 1, 8, 9, 10 et 11) Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots, n'hésitez pas à contacter la CFD.



2. TRÈS HAUT-DÉBIT

La 1^{re} phase de déploiement de la fibre optique sur la CFD s'est achevée en 2017 avec 5 communes entièrement desservies (Boujailles, Courvières, Dompierre les Tilleuls, Frasne et Vaux-et-Chantegrue), soit 65 % des habitants et des entreprises du territoire (dont celles de la ZAE intercommunale de Bulle) qui sont à ce jour raccordables. Pour les 5 autres communes (Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon), une intervention a permis d'améliorer très notablement l'accès à l'internet par le réseau cuivre, dans l'attente de la 2^{ème} phase de déploiement de la fibre prévu pour 2021. Pour tester votre éligibilité et pour tout renseignement, rendez-vous sur <http://www.doubs-thd.fr> Pour toute souscription d'offre Très Haut-Débit, pas moins de 8 fournisseurs d'accès internet grand public et 11 opérateurs spécialisés dans les offres entreprises sont à votre service.



3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite à sa prescription le 28 février 2017, la CFD s'est engagée dans un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui va occuper les élus et les habitants pour les 4 prochaines années. Ce document d'urbanisme va remplacer le PLU communal de Frasne et les cartes communales (8 communes) lorsqu'il sera approuvé, et donnera un cadre réglementaire local à la commune restée en RNU (Règlement National d'Urbanisme). La population et les acteurs locaux sont invités à participer aux ateliers-animation sur le sujet du « patrimoine » ou dans le cadre de la concertation à ce projet co-construit avec les communes. Une première réunion publique a eu lieu à Bulle le 15 novembre dernier, qui a réuni environ 75 personnes. **Pour suivre l'avancement de l'élaboration du PLUi**, n'hésitez pas à consulter le site internet de la CFD www.frasnedrugeon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou à vous rendre aux heures d'ouverture au public en mairie et à la CFD afin de consulter le dossier de concertation mis à disposition du public et de consigner dans le registre vos éventuelles remarques et observations sur la vie de la commune et de la communauté de communes.

« SPORTS - JEUNESSE - SOLIDARITÉ »

Chargés de mission :
Adeline Dumont, Blandine Staszak

1. ANIMATIONS JEUNESSE

Résidence d'auteurs

Cette résidence a été organisée dans le cadre des saisons C@P25 du Doubs, du 24 septembre au 21 octobre en présence de 3 auteurs (Maria Poblete, Elsa Solal et Isabelle Collombat), de la Cie Le Nez en l'air et de Jean-Michel Trimaille pour l'accompagnement musical lors de la dernière semaine.



- 1 classe de 3^e a participé à 10h d'ateliers d'écriture
- 7 rencontres de classes : 1 CM Frasn - 4 classes de 3^e - 1 classe de 4^e - 1 classe de 6^e
- 4 ateliers d'écriture ont été proposés à la médiathèque, 2 pour les enfants / 2 pour les adultes.
- 1 café citoyen à la médiathèque
- Après-midi restitution jeudi 19 octobre : présentation orale des 3^e et petite forme « Simone Veil »
- Soirée de restitution et spectacle « Simone Veil » jeudi 19 octobre
- Une exposition « Ceux qui ont dit non » des Éditions Actes Sud Junior
- Au total plus de 400 personnes (dont les collégiens) ont participé à ce projet.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Lieu d'information labellisé par l'État en 2016, le Point Information Jeunesse met à jour les offres de stages, d'emploi, de missions de services civiques et accompagne les jeunes sur leurs questions et demandes. Ainsi, des jeunes sont reçus en entretien, ou aidés ponctuellement à la rédaction de documents (CV, recherche d'emploi,...). Par ailleurs, la Carte Avantages Jeunes, dédiée au moins de 30 ans, y est délivrée chaque année. À noter qu'elle est offerte pour une tranche d'âge dans les communes de Bulle, Courvières et Frasn : se renseigner.

Une soirée de prévention sur le harcèlement scolaire a eu lieu en janvier 2018 à Bannans

Un premier temps de conférence et discussion a été proposé en présence d'une trentaine de parents et ados, suivi du spectacle « Le loup de fer » par la Cie À la lueur des contes. Une initiative renouvelée, proposée chaque année, et qui aura lieu le vendredi 15 mars 2019, en journée au collège et en soirée à Bulle, avec le spectacle « Sales gosses » par la Cie Les trois sœurs.

Séances jeux ados

À chaque vacances scolaires, Lud'Haut-Doubs anime des séances de jeux de société pour les 8-15 ans. Désormais, ces séances sont proposées le samedi matin.

Rencontr'ados

Journée de rencontre et d'activités initiée par le Département du Doubs, à laquelle ont participé 20 jeunes du territoire en avril, avec une programmation liant le sport, la culture, et le vivre ensemble que les jeunes ont beaucoup appréciée. Cette action sera reconduite le 18 avril 2019.

2 . SOLIDARITÉ

« la Semaine Bleue », une 5^e édition qui a eu lieu du 8 au 12 octobre, avec 154 inscriptions sur 10 rendez-vous

La population s'est familiarisée avec cet événement et a le réflexe de demander le programme dès le mois de septembre. Fidélisation d'un public CFD en partie et extérieur également.

Une rencontre intergénérationnelle permise cette année grâce à l'investissement d'une classe de l'école primaire sur le temps scolaire en présence des parents, grands-parents et résidents de l'unité de vie « Les gentianes fleuries » pour parler de l'école d'hier et d'aujourd'hui.



Balade découverte du patrimoine assurée par Danièle Grillon, visite de la distillerie La Fraignaude, présentation de l'apithérapie proposée par Gérard Clerc et Maryline Lasser, Marche Bleue traditionnelle avec Jean-Luc Girod...



Enfin, la soirée de clôture s'est tenue à Vaux-et-Chantegrue avec une cinquantaine de personnes venues assister à la conférence décalée « Jacques a dit » de la Cie Pièces et Main d'œuvre.

Des ateliers informatiques pour les personnes retraitées et seniors

Ces ateliers sont à nouveau programmés à la médiathèque cette année les lundis matins, animés par Jean Goisset, bénévole, par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales et d'une adhésion individuelle à l'association. Planning disponible à la médiathèque.

Projet de Maison de santé

Le projet avance tant du côté des professionnels que sur le volet immobilier, avec une étude de faisabilité sur la place du Renouveau à Frasne intégrant une requalification du bourg-centre, la création d'une surface d'environ 600 m² pour les professionnels de santé mais aussi des logements et des services.

Une enquête auprès des habitants de la CFD en juin 2018 à laquelle 600 personnes des 10 villages ont répondu fait apparaître que :

- Une majorité d'habitants sont inquiets pour l'avenir médical, notamment pour le manque de médecins, les difficultés à avoir un rendez-vous
- 26% se trouvent trop éloignés en distance de leur médecin traitant
- 82 % ont une opinion favorable des maisons de santé
- 98% approuvent la localisation à Frasne.

Résultats disponibles auprès de la CFD.

Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance de Pontarlier. Deux lundis matins par mois, un conseil-

Chargée de dossier :
Laurence Lyonnais

lère tient une permanence dans les locaux de la médiathèque (zone d'attente dans le hall de la CFD) pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels).

Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde (03 81 46 94 49 + formulaire en ligne pour les demandes de listes actualisées :

www.ville-pontarlier.fr/vie_quotidienne_et_demarches/actions_sociale/petite_enfance.php

3. ÉDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL (David Reymond)

David Reymond est intervenu dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en tir à l'arc et marche sportive. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 13 classes + 6 classes sur Levier sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs).

David Reymond est aussi en charge de l'organisation de la Randonnée des Fruitières à comté, du Trail de la Vallée du Dugeon et de l'entretien des sentiers de randonnée de la CFD. Il intervient également au Ski Club Frasne Dugeon.



« MÉDIATHÈQUE - CULTURE »

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque intercommunale Frasne-Dugeon et son réseau de bibliothèques (Bonnevaux, Bulle, Boujailles et Vaux-et-Chantegrue) a fêté ses 6 ans en décembre.

Cette structure en réseau compte chaque année davantage de lecteurs et propose de nombreuses animations auprès des différents publics.

À la reconduction des animations habituelles (accueils de classes, éveil, jeux, philo, kamishibaï...) s'est ajoutée cette année une animation autour de la musique numérique et des rendez-vous projection de court-métrages.

Pour la première année, la participation au dispositif « La médiathèque fait son cinéma », consistant en la projection d'un film documentaire dont les droits sont pris en

4. SKI NORDIQUE (David Reymond)

Du côté des sites nordiques aménagés

- à Frasne : L'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires si l'enneigement est là.

- à Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : les pistes nordiques et raquettes attendent les pratiquants. Les parkings ont été agrandis et la route pour monter au site a été jalonnée. Ce domaine est géré en collaboration avec le Syndicat de Gestion du Domaine de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre - Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur :

www.frasnedugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/
Partenariat avec le Ski Club Frasne Dugeon : partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie "projet de développement".



Chargés de mission :
Adeline Dumont et Blandine Staszak



charge par le Département, a permis de proposer une soirée cinéma/conférence sur le thème de l'autisme. Ainsi, une soixantaine de personnes a assisté au film « Dernières nouvelles du cosmos » par Julie Bertuccelli, suivi d'une rencontre avec les parents d'Antoine Meyer, jeune adulte résident des Maisonnées à Frasne.

Nous avons également participé pour la 2^e fois au Festival Littéraire itinérant « Les petites fugues », en novembre, organisé par l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture, en accueillant l'auteur Ahmed Kalouaz. Une rencontre au collège avec les 3^e l'après-midi, et en soirée en présence d'une quinzaine de personnes, pour un temps d'échanges, de lectures, de poèmes, en toute convivialité.

Une rencontre avec l'auteur Catherine Bolle, auteure du Haut-Doubs, a par ailleurs eu lieu au mois de juin, pour parler de son premier roman « Le cycle des morts ».

Enfin, une seconde participation à la Saison Numérique du Département a permis d'accueillir un atelier de création sonore et musicale « Brutbox » avec les jeunes, animé par l'association 3615 Señor.



2. SPECTACLES ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS

La Communauté de communes a signé un Contrat de coopération culturelle d'une durée de 3 ans, avec le Département du Doubs, qui permet de conforter la mise en place d'actions et partenariats culturels sur le territoire, par le biais d'une subvention de 12 000€ versée annuellement.

Ce contrat permet d'appuyer la dynamique culturelle initiée depuis de nombreuses années avec le soutien de la CFD à l'ACI Eau Vive (Association Culturelle Intercommunale) qui propose le festival en juillet à Bannans ainsi que le spectacle cabaret et celui « jeune public » ; de même que la programmation culturelle de la CFD avec par exemple cette année :

- « Jacques a dit » par la Cie Pièces et main d'œuvre le 12 octobre à Vaux-et-Chantegrue
- Le spectacle pour enfants du 5 décembre à Bouverans : Un Noël tzigane par la Cie Le Colibri.

3. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec près de 170 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique ou découverte d'instruments en milieu scolaire ainsi que l'initiation baby music avec la médiathèque.

La Communauté de communes veille à être aux côtés de cette école structurante au plan départemental et ce de manière à pérenniser l'offre d'enseignement artistique sur notre territoire.

À NOTER en 2019 : Gala de l'école de musique le dimanche 16 juin à Frasne, sur le thème de « Courbet, peinture et musique » en partenariat avec le Département du Doubs.

Retrouvez l'actualité des concerts, ateliers, portes ouvertes de Musicart's sur www.musicarts.fr



« TOURISME ET MILIEUX NATURELS »

1. OUVERTURE AU PUBLIC DES SITES NATURELS

Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans :

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été, un accueil est mis en place au chalet des tourbières, qui est équipé de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre. Il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

La Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans a eu l'honneur de recevoir la visite de Mme Dufay, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, le 22 mai 2018. Elle était accompagnée de l'élue régional en charge de la biodiversité et qui suit notre Réserve, Stéphane Woynaroski, ainsi que de Philippe Alpy.



Tourbières et Climat :

10 ans de recherche de la station universitaire

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes le 4 octobre dernier pour une conférence donnée en partenariat avec Daniel Gilbert du Labo Chrono Environnement de l'Université de Besançon et Geneviève Magnon du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs. Le constat est sans appel quant à la hausse des températures sur les tourbières, notamment en hiver. Les scientifiques prédisent un effondrement des écosystèmes et des espèces du fait de ces dérèglements. Rappelons également que les tourbières stockent du carbone sur le long terme, qu'elles peuvent rejeter si elles sont asséchées... Les rejets annuels de CO₂ des tourbières drainées équivalent à 2 fois la quantité de gaz à effet de serre issus des déplacements de l'aviation civile.

Chargés de mission : Vincent Bertus, Mylène Garanto, Laurence Lyonnais, Thibaut Van Rijswijk, Geneviève Magnon (SMAHD)



Marais à Bouverans

Restauration hydrologique de la tourbière de la Corne du Marais à Bouverans

Ce chantier, réalisé en août 2018, sous la houlette du SMAHD, a consisté à boucher 4 fossés de 757 m linéaire au moyen de panneaux de bois et de tourbe prélevée sur place. Le secteur était fortement dégradé par l'effet conjugué du drainage et de l'exploitation de la tourbe avec, en plus de l'effet d'assèchement de la tourbe, une émission de gaz à effet de serre évaluée à 350t/an. Les effets positifs sur les niveaux d'eau ont pu être appréciés immédiatement après les premières pluies de début décembre. L'impact sur la végétation sera jugé à plus long terme. Le montant des travaux s'élève à 58 621 € financés à 100% par le LIFE Tourbières du Jura (programme européen pour la restauration des tourbières et leur valorisation).

Du nouveau sur la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans

Outre les animations et visites estivales proposées avec Thibaut Van Rijswijk, le technicien garde animateur, une nouveauté 2018 a été l'opération « fréquence grenouilles » le 20 avril 2018, à laquelle 27 participants ont répondu présents pour une présentation en salle et sur le terrain qui a permis d'observer tritons, grenouilles, crapauds et insectes aquatiques.



En complément des suivis naturalistes qui ont déjà lieu sur la réserve naturelle (niveaux des nappes d'eau, oiseaux, insectes, plantes), un nouveau suivi s'est mis en place. Ce sont les populations de reptiles (lézards, serpents) qui sont étudiées depuis 2018.

À partir du 19 novembre 2018, un nouveau conservateur de la RNR a pris ses fonctions, M. Vincent BERTUS. Il a travaillé auparavant dans une Réserve Naturelle en Guyane et est originaire de Champagne. Bonne arrivée à lui dans le territoire et au sein du joyau des tourbières.

Programme de sensibilisation des scolaires de la CFD à la préservation des tourbières

Grâce à un programme co-financé par le LIFE tourbières du Jura, par la Région Bourgogne Franche-Comté et par la CFD, 14 classes du territoire soit 350 élèves ont bénéficié d'interventions du CPIE et d'Emmanuel Redoutey pour la découverte des richesses des tourbières. Une restitution des travaux des élèves a été organisée en juin 2018 ; les enfants ont ainsi pu devenir les guides et ambassadeurs des tourbières pour une visite. Ils ont fourni un gros travail de production de textes, poèmes, dessins. Bravo à eux et merci aux enseignants qui ont participé.



Sentiers Drugeon et Dragon à la Rivière-Drugeon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux-et-Chantegrue

Ces sentiers connaissent un succès grandissant.

Parcours téléchargeables sur :

www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/espace-orientation-de-la-combe-au-prince/.

Vol de la fibule de la Rivière-Drugeon

En juillet 2018, la fibule de la Rivière-Drugeon qui avait été installée grâce au savoir-faire et à l'implication bénévole de M. Dichamp et M. Grillon, a été volée. Face à un acte aussi lâche et qui prive les enfants et visiteurs du plaisir d'admirer cet objet (sans valeur marchande), nous n'avons pas effectué de remplacement.

Le site « Espace Naturel Sensible » du Lac de Bouverans

Il accueille près de 10 000 visiteurs sur les rives du lac. Ils ont pu également cette année bénéficier d'animations et visites. Même si le site est globalement très bien respecté, on déplore des incivilités persistantes, notamment concernant la circulation des véhicules à moteur dans les prairies des agriculteurs, le stationnement sauvage et le dépôt de déchets.

Le phénomène exceptionnel d'assèchement du lac à l'automne 2018 a amené beaucoup de visiteurs. Nous rappelons que la surface du lac appartient en majorité à des propriétaires privés.



Projection du film « Jura, le temps d'une montagne »

Plus de 80 personnes ont assisté à la projection du film le 29 novembre à la Rivière-Drugeon en présence du réalisateur Jean-Philippe Macchioni et du géologue Vincent Bichet. L'occasion de revenir sur les explications concernant les épisodes d'assecs caractéristiques du karst.

2. SENTIERS DE RANDONNÉE ET ITINÉRAIRES DE LIAISONS DOUCES

Vous pouvez retrouver les sentiers balisés sur le site internet de la CFD :

www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/randonnee-pedestre/

En 2019, des topoguides de chaque sentier seront probablement créés pour compléter la communication déjà existante.

2018 a vu la mise en place des liaisons vertes partagées, permettant de relier les différents sites touristiques entre eux, à pied et à vélo, par l'utilisation de chemins et de routes peu empruntés par les véhicules à moteur. Ces itinéraires sont identifiés grâce à une signalétique spécifique blanche et verte. En fin d'année, des panneaux « La route se partage. Je double, je m'écarte » sont venus compléter cette signalétique, permettant de sécuriser les croisements et axes avec le plus de circulations.



Le Rallye des Liaisons Vertes, organisé le 3 juin 2018, a permis d'inaugurer ces itinéraires et de les faire découvrir aux habitants de la CFD. Entre 150 et 200 personnes ont participé à cet événement. 10 animations étaient proposées sur tout le territoire, à relier à pied ou à vélo grâce aux liaisons vertes.



Retrouvez sur le site internet de la CFD la cartographie détaillée de ces liaisons douces : www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/liaisons-vertes/

Nous enregistrons toutes les remarques des habitants permettant d'améliorer les circuits et le balisage de ces sentiers de randonnée et des liaisons vertes, n'hésitez pas à nous contacter.

3. LE POINT INFO TOURISME

Situé 3 rue de la Gare à Frasne, il est ouvert 16 h par semaine et compte désormais un écran dynamique, permettant de consulter les animations et informations pratiques qui défilent 24 h/24. Vous trouverez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme Pays du Haut-Doubs (fusion des offices de tourisme au 6 décembre 2018) pour la promotion des hébergements et des activités.

Par ailleurs, le Point I assure les inscriptions pour une bonne partie des animations proposées sur la période estivale.

ANIMATIONS - MANIFESTATIONS

1. LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ (D.Reymond - L.Lyonnais)

Toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale qui rassemble 2 000 participants chaque année. Un succès rendu possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages.

Cette année, malgré la météo très défavorable, 1 300 participants ont été enregistrés et l'organisation des bénévoles de la Rivière-Druegon et Vaux et Chantegrue a été formidable.

Rendez-vous le 19 mai 2019 à Courvières (avec l'appui des bénévoles de Bannans) pour une nouvelle édition avec la convivialité et espérons, le soleil !

Les inscriptions à l'avance par internet restent privilégiées (tarif préférentiel) et le port du bracelet obligatoire.



2. LES ANIMATIONS DE LA SAISON ESTIVALE (Blandine Staszak)

Cette saison 2018 a été marquée par un printemps très humide et un été caniculaire, ce qui n'a pas empêché une bonne fréquentation des sites et des animations, chaque année plus nombreuses, grâce à l'énergie des bénévoles et professionnels ayant le goût de la transmission, du savoir, et de la convivialité.

Ainsi, aux habituels rendez-vous dans les tourbières (thématisés cette année pour les soirées), sorties et animations nature d'Emmanuel Redoutey et du CPIE, randonnées pédestres... se sont ajoutés de nouveaux temps de découverte : Musique et nature, tir à l'arc pour les jeunes, apiculture, yoga et philo pour la 2^e année, et visites du patrimoine des villages de Vaux-et-Chantegrue, Courvières, Bouverans et La Rivière-Druegon.

Merci aux bénévoles et notamment celles et ceux qui ont proposé des visites découverte du patrimoine des villages. Les feux d'artifice de la CFD à Dompierre-les-Tilleuls ont connu une belle fréquentation et une très bonne organisation, bravo à tous !

À noter : prochaine fête de la Tourbe à Frasne le 14 juillet 2019.



RAPPEL aux ORGANISATEURS de MANIFESTATIONS : Pensez à transmettre la « fiche manifestation » pour faciliter la communication et la mise en commun de l'agenda intercommunal www.frasnedruegon-cfd.fr/agenda

ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Facturation

Le coût intercommunal de l'assainissement est de 0.90 €/m³ et 25 € par part fixe.

Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

- La collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.
- Le transport et le traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe et 1 part variable déterminées par la CFD.

Pascal Marguet* (responsable), Sylvain Pereira et Arnaud Musy.

La station de traitement des eaux usées de la vallée du Druegon a traité 444 101 m³ d'eaux usées en 2018 avec un rendement moyen de dépollution de plus de 95 %. 1 230 m³ de boues ont été épandus sur 11 parcelles agricoles.

* Pascal Marguet est en poste depuis décembre 2018, il travaillait auparavant aux services techniques de la Communauté de communes du Grand Pontarlier. Il remplace Manoël Colle qui a quitté la CFD après 9 ans de loyaux services.



Des travaux de réhabilitation sur les réseaux de transport d'assainissement ont été réalisés

- Frasne : réparation d'une fuite sur la canalisation de refoulement arrivant au poste de Frasne - mise en place d'une nouvelle bride (mars 2018).
- Changement d'une pompe « Concertor » au poste de refoulement de Bonnevaux CPIE.
- Rénovation du poste de Dompierre-les-Tilleuls : installation d'un panier-dégrilleur neuf et de barres de guidage.

Des travaux de rénovation sur les équipements de la Station d'Épuration de la Rivière-Druegon ont été réalisés

- Remplacement de deux surpresseurs permettant l'envoi d'air dans le bassin d'aération par des surpresseurs de type « Aerzen ».
- Le remplacement des membranes de ce bassin a été reporté du fait des conditions climatiques de 2018 (arrêté sécheresse).

Des vérifications de branchements sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement aux particuliers notamment pour l'accompagnement à la mise aux normes de leurs réseaux privés.

Les contrôles de raccordements sont réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation.

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

Le nombre d'habitations qui ont été contrôlées en 2018 est le suivant :

COMMUNES	2018
Bannans	1
Bonnevaux	5
Boujailles	19
Bouverans	1
Bulle	5
Courvières	5
Frasne	118
Dompierre	22
La Rivière	53
Vaux-et-Chantegrue	4
TOTAL	233

Pour mémoire, 176 habitations ont été contrôlées en 2017 (1 375 depuis 2015).

Retrouvez ces documents et informations sur le site internet de la CFD : www.frasnedruegon-cfd.fr/lenvironnement-et-le-developpement-durable/assainissement/

STOP aux lingettes dans les toilettes

Faites le bon geste !

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans les toilettes ?



Les lingettes jetées dans le réseau

- Bouchent les canalisations
- Colmatent les pompes de refoulement
- Comblent le fond des postes de relevage

Coûts engendrés +0,16€/m³

Estimation des surcoûts engendrés par la présence de corps solides dans les réseaux d'assainissement

Coût global annuel **42 000 €**



ATTENTION À L'UTILISATION DES RÉSEAUX :



Pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun, particulier comme entreprise, est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, carburants et autres produits dangereux (solvants, White Spirit, peintures) ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.

Les grilles d'eau pluviale dans les rues sont reliées au réseau. Rien ne doit être déversé dedans.

ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

Après une excellente saison 2017 qui a vu de beaux spécimens de sangliers et de chevreuils prélevés, l'édition 2018 démarre plus timidement. On observe tout de même de nombreux chevreuils ayant trouvé refuge dans les marais, notre plus belle réserve de gibiers. Les fidèles promeneurs des routes de la Clusette et du cimetière ont sans doute eu l'occasion de les contempler. Il n'est en effet pas rare de les voir pâturer sous les yeux intéressés des Lynx plusieurs fois aperçus cette année sur notre territoire.



À souligner également, un passage intéressant de bécasses. Ces oiseaux migrateurs venus du nord ont profités des températures particulièrement douces de cet automne pour prolonger leurs séjours sous nos latitudes.

CONTACT :
Association Communale de Chasse Agréée
 M. Gabriel Chardon : 06 30 87 48 98
 gaby.chardon@gmail.com

Pour ce numéro, nous vous proposons un petit tour d'horizon des membres les plus investis de notre petite mais néanmoins dynamique association. L'ACCA de Vaux-et-Chantegrue est présidée depuis 2016 par Patrice Rousseau. Elle compte parmi elle deux spécialistes de la détection de sangliers : Bernard Nicod et Jean-Marie Fayolle ne comptent pas leurs pas lorsqu'ils arpentent les limites du territoire à la recherche d'éventuelles remises de sangliers. L'ensemble du reste de l'équipe les remercie chaleureusement pour les nombreux kilomètres parcourus.

Dans un tout autre style, Philippe Jeannerod est quant à lui spécialiste de la chasse aux lièvres. Cet admis de longue date nous vient du village voisin accompagné de ces sept fidèles compagnons ! Une magnifique meute de Beagles qu'il aime entendre aboyer pendant parfois plusieurs heures lors des sessions de chasse aux lièvres du mois d'octobre. C'est toujours un régal pour nous de le voir diriger ses chiens au son d'une corne qu'il manie comme personne.



• Vente de courges, potirons, potimarrons,... fin septembre, à Bonnevaux.



• Ce printemps, nous avons participé à la randonnée des fruitières, organisée par les communes de La Rivière-Drugeon, et Vaux-et-Chantegrue. Nous avons donc été sollicités, comme les autres associations du village. Nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, mais ces moments restent toujours conviviaux (malgré cette année le très mauvais temps). Une partie des bénéfices est partagée entre les associations, au prorata du nombre de bénévoles et du temps passé à aider.

• « Benne à journaux »... Cette année nous avons fait venir une benne, que nous avons remplie avec les journaux et papiers stockés tout au long de ces 18 derniers mois dans le local communal. Nous avons collecté un peu plus de 12 tonnes de papiers, rachetés et recyclés par Préval...



• Carnaval : en association avec VECA (le comité des fêtes du village), nous avons fêté Carnaval comme il se doit ! Les enfants ont défilé et frappé aux portes de leurs villages respectifs (Vaux et Bonnevaux) puis se sont tous retrouvés à la salle des fêtes de Vaux, pour le goûter, le partage des bonbons, quelques animations et le concours du plus beau déguisement...

Vous pouvez nous aider !! comment ?

• Sans dépenser un sou : en gardant vos journaux, publicités, catalogues, enveloppes et papiers en tout genre (tout sauf du carton et du plastique).

Vous pouvez les déposer, en paquets ficelés, ou en vrac dans des sacs papiers (en dernier recours dans des cartons) devant la grande porte en bois du local communal (bâtiment attenant au dépôt de verres). Merci à Nicolas Vanhuysse, l'employé communal, qui les rentre et les stocke pour nous dans son bâtiment.

Les membres de l'ADEHJ habitant Bonnevaux préviennent les habitants du village et passent au minimum 2 fois dans l'année récupérer les paquets posés devant les portes, pour les déposer dans l'entrepôt communal de Vaux.

Cette action n'est que bénéfique pour notre association.

• En nous achetant un sapin de Noël, pur fruit de nos forêts de Vaux et Bonnevaux. Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres, il est préférable de réserver votre sapin, la vente se fait dans la cour de l'école, vous venez le choisir, donnez la somme que vous voulez et repartez avec, après avoir dégusté un bon petit vin chaud fait maison !!....

Merci à tous les parents, grands-parents, pour leur aide, ainsi qu'à chaque habitant, pour leur participation lors de nos différentes actions.

CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
 06 82 19 53 37 - adehj@orange.fr

A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'association des parents d'élèves de l'école (Association De l'École de la Haute Joux). Son but est de récolter des fonds servant aux sorties et activités des enfants, mais aussi de créer des liens entre les parents et d'animer la vie de nos villages.

Petit aperçu de l'année 2018 :

• Fête de fin d'année scolaire, toujours avec la structure gonflable, pour la plus grande joie des enfants. Cette petite fête, agrémentée d'une sympathique représentation de la part des élèves, se termine traditionnellement par un pique-nique avec parents et enseignants. Une nouvelle « formule » de fête de fin d'année scolaire est en réflexion.

• Fête de Noël : le samedi précédant les vacances, les enfants ont la joie de présenter quelques chants, ou danses, et surtout de rencontrer le Père Noël, les bras toujours chargés de cadeaux pour chacun des élèves... À cette occasion, les parents proposent vente de gâteaux, buvette et... bonne humeur !

Les deux fêtes de l'école sont toujours très appréciées des enfants, et sont l'occasion de rencontrer parents et enseignants dans un contexte différent. L'ADEHJ y tient !

Merci aux communes de nous laisser gracieusement utiliser les salles des fêtes de Vaux et Bonnevaux...

Amicale des anciens combattants

• Cérémonie du 11 novembre

Cet évènement a été marqué par la présence d'une foule nombreuse et attentive car la date du centenaire de l'armistice de 1918 était un symbole fort pour honorer les victimes de toutes les guerres.

À ce propos, les deux monuments de la commune ont été cités, un dépôt de gerbe a été déposé au pied de celui dédié aux victimes du combat de Vaux en 1871.



Guidés par leur maîtresse, les enfants de l'école primaire communale, à la voix « aigrette », ont chanté et exposé de nombreux dessins à la salle des fêtes. Leur participation active ainsi que la présence du clairon de Lilian Simon ont du rappeler aux anciens le charme des cérémonies républicaines d'autrefois.

Les cloches de l'église, quant à elles, ont sonné à 11 heures pendant 11 minutes, comme dans beaucoup d'endroits en France.



• 5 décembre : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

C'est à Vaux que s'est déroulée cette journée devant une cinquantaine de personnes, élus de la Communauté de Communes, anciens combattants et public varié. De nom-

breux porte-drapeaux prirent place devant le monument aux morts pour un cérémonial militaire strict, ponctué par les sonneries des clairons de la clique de Bonnevaux et Boujailles. Les messages officiels ont été lus par Monsieur Xavier Vionnet, maire de la commune et Monsieur Jean-Paul Vuillemin, président de l'UNC. À cette occasion, Messieurs Pierre Grosdemange, Christian Nicod et Roland Guillaume ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la nation. Devant le monument aux morts dédié aux victimes du combat de Vaux du 31 janvier 1871, Monsieur Jacques Tissot a rappelé les circonstances historiques de ce tragique évènement.

Un repas offert par la commune a été servi à la salle des fêtes pour clore la journée.



Amicale du Laveron

Festival de la tarte, 3^e édition !

Le principe est resté le même : les Valchantois et autres pâtisseries amateurs du secteur sont invités à venir avec leur(s) meilleure(s) tarte(s) préparée(s) avec amour et à la faire déguster au plus grand nombre, pour espérer obtenir le maximum de vote en leur faveur. Plus d'une soixantaine de participants avaient ainsi joué le jeu d'endosser leur tablier l'après-midi dans leur cuisine, pour le plaisir des nombreux gourmands venus goûter ces chef-d'œuvres. Bien que le nombre de tartes ait légèrement diminué par rapport à l'an dernier, le nombre de gourmands ayant répondu présent ne baisse pas et la salle des fêtes était à nouveau bien remplie ! Cette année, la meilleure tarte salée nous est venue de Séverine et Nicolas de Malpas, qui ont su mettre en valeur le potiron pour leur première participation. Le trophée de la meilleure tarte sucrée est reparti cette année à Chaon aux mains de Madeleine ! Quant à la plus grosse tarte, elle est à mettre à l'honneur des Colin, mère et fils, fidèles du festival, qui ont su venir à bout de l'appétit des plus gourmands d'entre nous. Félicitations à chacun d'eux, qui ont pu repartir avec de magnifiques trophées réalisés par des artistes-charpentiers du secteur. Les enfants avaient eux-aussi à mettre la main à la pâte sur place pour confec-



tionner leur propre chef-d'œuvre et pouvoir repartir avec. Comme toujours, la convivialité de la soirée s'est prolongée avec le concert de la dizaine de musiciens du groupe «à l'ouest», venus de Suisse voisine et des «Gigots bitume» de Chapelle-des-Bois.

L'aventure continue pour cette nouvelle année 2019 et vous pouvez d'ores et déjà réserver votre premier week-end de novembre et vous entraîner dès maintenant avec votre rouleau à pâtisserie.

Afin de renouveler le concept, l'amicale du Laveron réfléchit à faire évoluer la forme du concours, pour solliciter des nouvelles compétences culinaires des Valchantois !

CONTACT :

Amicale du laveron

M. David Brulport : 06 73 16 10 49

festitarte

Amicale des sapeurs-pompiers - Rive gauche

Le CPI Rive Gauche, Centre de Première Intervention, regroupe les sapeurs-pompiers volontaires de cinq communes : La Planée, Les Grangettes, Malpas, Saint-Point et Vaux-et-Chantegrue. La caserne est située à Malpas, dans le garage sous la Mairie.

L'effectif est constant par rapport à l'an dernier. Nous sommes actuellement 13 sapeurs-pompiers : Cannelle Frédéric (Chef de centre), Vanhuysse Nicolas (Adjoint au chef de centre), Oudot Jacques, Ferrer Jean-François, André Joël, Mouraux Manon, Mouraux Karen, Dautremont Mathis, Vionnet Stéphane, Barthelet Jérôme, Vanhuysse Maxime, Oudot Pierre, Voynet Célestine, Vanhuysse Marina, qui termine ses deux années de disponibilité et qui réintègre nos rangs. Nous comptons deux démissions cette année, celles de Devillers Loïc et Amoureux Guillaume. Dautremont Mathis prolonge sa disponibilité pour une nouvelle année. Gillet Julian a intégré le Centre de Secours Principale de Pontarlier. Nous comptons deux nouvelles recrues à partir du 1^{er} juillet 2018, Vanhuysse Maxime et Oudot Pierre, qui a suivi les cours

de JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) au centre de secours de Frasné.

Cinq sapeurs ont été promus au cours de cette dernière année : Vanhuysse Nicolas et Oudot Jacques sont promus adjudants, Mouraux Manon et Vanhuysse Marina sont promues au grade de caporal-chef, et Voynet Célestine évolue au grade de première classe.

Trois de nos sapeurs ont reçu au cours de cette année une médaille afin de les remercier de leurs années de service, il s'agit du caporal-chef André Joël (médaille d'or), du première classe Barthelet Jérôme (médaille d'argent), et de l'adjudant Vanhuysse Nicolas (médaille de bronze).

Durant l'année 2018 (du 1^{er} janvier au 29 novembre), nous sommes intervenus 37 fois sur l'ensemble des communes, dont 21 fois pour secours à personnes, 7 opérations diverses, 5 accidents sur la voie publique, et 4 feux.



Les Sapeurs-Pompiers recrutent de nouveaux volontaires :

- motivés par l'aide à autrui, l'investissement dans un projet
- forts et ayant l'esprit d'équipe
- disposant de bonnes capacités physiques

En France, 193 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous ?

En France 28 600 Jeunes Sapeurs Pompiers apprennent le métier de pompier.

Pour tous renseignements, contactez le chef de centre : adjudant-chef Frédéric CANNELLE au 06 76 00 27 46

CONTACT :

Sapeurs-pompiers Rive gauche
amicalerivegauche@live.fr
pompiersrivegauche.e-monsite.com

Club d'Amitié

Le club d'Amitié de Vaux et Chantegrue a été créé en 1974 pour tous les retraités.

Le 21 septembre dernier, notre club a donc fêté ses 40 ans. Nous avons organisé un repas au restaurant du Gounefay, auquel ont participé Monsieur le Maire, Madame Trudie Bourquin, Présidente Départementale des associations de retraités du Doubs et 17 membres du club dans une ambiance détendue et sympathique.

Dans un esprit d'amitié, de tolérance et de respect, chaque mardi à 14h, nous accueillons tous ceux qui veulent passer un moment agréable dans la salle des associations. Actuellement, nous jouons aux tarots, belote et scrabble, mais nous sommes ouverts à toute suggestion pour compléter ces activités.

Plusieurs fois par an, nous rencontrons d'autres clubs du canton, pour partager des moments toujours sympathiques, marches, repas, jeux communs.

L'adhésion au club de Vaux permet aussi de participer à des marches chaque semaine avec d'autres clubs notamment ceux de Frasné et Pontarlier.

Bienvenue à toutes et à tous en toute amitié !

CONTACT :

Club d'Amitié

M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35

M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78

Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil périscolaire des diabolins est géré par l'association Familles Rurales des brimbelles dont le siège se situe à Frasne. Il a ouvert ses portes en septembre 2009 grâce à un partenariat entre la commune de Vaux-et-Chantegrue, la CAF et Familles Rurales.

Il s'agit d'accueillir les enfants dès leur scolarisation jusqu'à leur départ au collège. Plusieurs créneaux horaires sont proposés aux familles afin de répondre au mieux à leur besoin. Nous accueillons une dizaine d'enfants le matin, jusqu'à 48 le midi et jusqu'à 20 le soir.

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Virginie Faton, directrice diplômée BAFA
- Annie Vallet, animatrice diplômée BAFA
- Eva Ferlat, animatrice diplômée BAFA
- Stéphanie Massart, animatrice non diplômée

Chaque année, un thème est proposé aux enfants et à partir de celui-ci nous proposons des activités. Cette année, le thème est : « On a tous une âme d'artiste ».

Depuis la rentrée de septembre nous sommes à la recherche d'un ou d'une 5^e animateur(trice) diplômé(e) car nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes d'inscriptions d'enfants.



CONTACT :
Familles rurales Les Brimbelles
 03 81 69 99 38
lesdiabolins.famillesrurales@orange.fr

Football Club Lac Remoray Vaux



20 ans du club :

Le club fondé en 1998 est né de la fusion du FC Lac Remoray et de l'US Vaux-et-Chantegrue. À l'occasion de nos 20 ans, le stade de Vaux a accueilli, le samedi 27 juillet, un match de gala entre le CA Pontarlier (4^e division française) et le Besançon Football (5^e division) devant plusieurs centaines de spectateurs. Les deux clubs ont été ravis de l'accueil dans notre petit village du Haut-Doubs !

Effectifs :

Contrairement à la tendance nationale, et départementale, le FC Lac Remoray Vaux est en constante augmentation de licenciés chaque saison. Nous sommes passés de 216 à 245 licenciés par rapport à l'an dernier. À noter la création d'une nouvelle équipe seniors féminines, qui évolue dans le championnat départemental à 8. Nous avons beaucoup de jeunes entre 6 et 11 ans notamment, ce sont une cinquantaine de joueurs regroupés à l'entraînement chaque soir de semaine, et le club a la chance de pouvoir compter sur une belle équipe de bénévoles, éducateurs, dirigeants, entraîneurs, afin de pouvoir les former au mieux.



Coupe du Monde :

Cette année 2018 a de nouveau été historique pour le football français avec la victoire de nos Bleus lors de la Coupe du Monde en Russie. En partenariat avec l'Association Vaux-et-Chantegrue Animation, que nous remercions encore au passage, nous avons retransmis les matchs de l'équipe de France, à la salle des fêtes du village, qui soit dit en passant est vraiment idéale pour ce genre de manifestation. Bien évidemment, le succès est allé grandissant au fur et à mesure du parcours de l'équipe de France, pour finir en apothéose le dimanche 15 juillet !



Stade de Vaux-et-Chantegrue :

Dans le but d'accueillir les pratiquant(e)s dans les meilleures conditions, nous essayons d'entretenir du mieux possible les installations mises à disposition par la commune. Ainsi, les vétérans ont notamment effectué en fin de saison des travaux d'amélioration de la pelouse devant chaque but, ainsi que des rayonnages pour le matériel d'entraînement. Merci à eux pour leur aide !

À noter également, que des bénévoles du club ont pu installer un WC à poser à la place des anciens WC turcs, pour le confort de notre nouvelle équipe féminine notamment. La pose de panneaux publicitaires derrière chaque but est en cours, et cela permettra une source de revenus supplémentaires pour le club afin de couvrir ses frais de fonctionnement, mais aussi une belle visibilité pour les entreprises locales ayant été sollicitées.



Agenda 2019 du club :

- samedi 23 février : concours de belote à Remoray
- samedi 30 mars : fondue géante à Labergement Sainte-Marie
- jeudi 15 août : concours de pétanque à Labergement Sainte-Marie
- dimanche 1^{er} septembre : apéritif pour la fête patronale de Vaux-et-Chantegrue

Le club remercie la commune de Vaux-et-Chantegrue pour son écoute et sa disponibilité et présente ses meilleurs vœux aux Valchantois. N'hésitez pas à venir faire un tour autour du stade lors des matchs du week-end.



CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
 M. Mathieu Duchesne : 06 21 21 63 95
lac-remoray-vaux.fc@lbfc-foot.fr
www.fclacremorayvaux.com - [fclacremorayvaux](https://www.facebook.com/fclacremorayvaux)

Téléthon

La soirée au profit du Téléthon 2018 est une réussite. C'est un montant de 3434,10 € que nous avons envoyé à l'AFM TELETHON cette année.

Je tenais bien entendu à tous vous remercier : merci à vous tous qui avez bien voulu jouer le jeu et ainsi venir manger notre traditionnelle fondue suisse. Merci aussi et surtout, à l'ensemble des bénévoles qui m'épaulent chaque année, merci à l'équipe du vide-greniers qui nous reverse l'intégralité de leur bénéfice, merci à la

Fanfare de Labergement qui était moins nombreuse cette année mais toujours aussi agréable à écouter, merci à P'tit Biscuit et un merci tout particulier à Serge et Christine, nos nouveaux aidants mais aussi à Léonard.

Nous pouvons tous un jour être concernés par les recherches faites par le Téléthon, c'est pourquoi poursuivre cette soirée chaque année me tient à cœur mais malheureusement,



nous manquons de volontaires. Venez nous rejoindre, nous vous ouvrirons les bras comme les membres de la coordination AFM TELETHON présents encore à nos côtés cette année nous les ont ouverts. On vous attend nombreux !

CONTACT :
Téléthon
Mme Christelle Godart
06 78 05 56 64
auvalchantois@orange.fr

V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) Comité des fêtes



2018 sous le signe d'une année DYNAMIQUE !

L'année 2018 fut une année riche en événements pour VECA. Effectivement entre la Saint Sapin, le carnaval, la randonnée des fruitières, la pétanque, la coupe du monde de foot, le vide grenier, la fête patronale et la sortie au marché de Noël, notre village ne s'est pas ennuyé. En janvier, pour la troisième année, les Valchantois ont pu ramener leur vieux sapin au stade pour faire une jolie flambée tout en buvant un verre de vin chaud et en appréciant une part de galette des rois offerte par VECA.



Au mois de mars, nos chers bambins ont fait le tour du village pour récupérer des bonbons pour le carnaval et ont ensuite terminé à la salle des fêtes pour participer à une super boom !

Associé à la commune de la Rivière-Drueon, Vaux-et-Chantegrue contribuait à l'organisation de la Randonnée des Fruitières le 13 mai et de ce fait VECA s'est investi dans l'organisation de cet événement, même si le temps n'était vraiment pas en notre faveur. Mais rien n'arrête les membres de VECA !

La brocante a changé ses habitudes et s'est donc déroulée en un autre lieu et à une date différente. C'est ainsi que le 9 juin les exposants se sont retrouvés sur la place de l'Église. Même si le nombre de stands était limité et que la pluie s'est invitée en fin de journée, le repas du midi a fait carton plein !



Comme chaque été, dès le mois de juin nous avons ressorti nos triplettes les mardis soir pour se retrouver au terrain de pétanque et partager des soirées autour du cochonnet !



Mais cet été fut surtout rythmé par la coupe du monde de foot ! VECA a projeté sur grand écran plusieurs matchs de l'équipe de France en partenariat avec le club de foot de Lac Remoray-Vaux et ce fut un franc succès quant au monde qui s'est retrouvé à la salle des fêtes pour encourager les Bleus !

Ambiance de folie... ON EST CHAMPIONS !!!!



Vendredi Anim'

L'activité du club de Bricolage-Décoration se poursuit chaque vendredi après-midi à la salle des associations. Venez nous rejoindre pour des instants de convivialité. Le club participe aussi aux décorations de Noël et pour la salle communale lors de la Fête du village le 1^{er} week-end de septembre.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour l'exposition de nos réalisations en novembre 2019. À bientôt.

CONTACT :
Vendredi Anim'
Mme Irène Barthelet : 03 81 69 60 12
Mme Yvette Maugery : 03 81 69 64 74

Le premier week-end de septembre, a eu lieu la traditionnelle fête patronale. Cette année une buvette ainsi que la vente de gaufres ont bien été appréciées sur la fête le samedi et le dimanche après-midi.

Quelques jeux de fléchettes, mölkky avaient également été mis en place. Et le soir, 130 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager leur repas avec la prestation du groupe de musique Happiness qui a su électriser les Valchantois.

Fin novembre nous avons ressorti nos rennes, nos bonhommes de neige et nos Père-Noël pour à nouveau décorer notre village pour les fêtes de fin d'année. La crèche a été installée dans la fontaine au niveau de l'école et chaque entrée de village a été embellie de sapins et de personnages.

Chose promise, chose due. Cette année une sortie au marché de Noël a été mise en place et les Valchantois ont pu se rendre à Fribourg-en-Brigau en Allemagne pour profiter de la féerie de ce lieu à cette période de l'année pour un prix de voyage mini-mini !

Mais tout cela ne pourrait pas voir le jour sans une équipe dynamique et motivée... Vous ne les connaissez pas encore ? Mais si... ils sont tout autour de vous ! Et peut-être que vous aussi vous pourriez nous rejoindre ! N'hésitez pas à prendre contact auprès de Stéphanie MASSART, la présidente.

A très bientôt.

CONTACT :
V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)
Mme Stéphanie MASSART : 06 73 89 93 67



ZOOM SUR... le banquet des classes !

Dimanche 3 juin, soleil et douceur... Les conscrits des classes en 8 et en 3 se sont donnés rendez-vous sur la place du village.

Discours du Doyen de l'Assemblée, Monsieur Paul Cordier, né à Vaux-et-Chantegrue, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts puis photo dans la cour de l'école que beaucoup ont arpentée. La classe des plus jeunes présents était représentée par Mélanie Beschet et Marina Vanhuyse.

Repas autour d'une bonne table dont le menu réalisé par le Restaurant « Ô Douceurs » de Remoray et visite guidée de la Maison du Patrimoine en fin d'après-midi.

La fête des conscrits a pour objectif de rassembler, de partager un bon moment sans oublier le bon vieux temps. Certains vivent ici ou y ont vécu ; certains sont nés ici et sont partis vivre ailleurs, d'autres sont nés ailleurs et sont venus vivre ici mais tous avaient un bout d'histoire à partager dans une communion de gaieté, de bonne humeur, de joyeux propos, de chansons et de rigolades.



Quelques règles de bonne conduite

Bruit et engins à moteur

Les horaires pour utiliser les engins à moteur sont réglementés par l'Arrêté Préfectoral du 19 avril 2000 qui impose les périodes d'utilisation suivantes :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Chiens errants

Nos amis les chiens entraînent des obligations. Il est en effet fortement désagréable de les voir divaguer dans le village, surtout pour les personnes qui en ont peur.

Divagations et aboiements étant fréquents, il est expressément demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour supprimer toutes les nuisances susceptibles de gêner, non seulement les voisins directs, mais également l'ensemble de la population.

Circulation

La circulation sur les voies non affectées à la circulation est interdite à tous les véhicules de type 4 x 4, quads et autres véhicules. En cas d'infraction constatée, le risque d'amende est élevé.

Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, des commerces ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident !

Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, soyons des citoyens respectueux !

Stationnement

Le stationnement des véhicules sur la voie publique et/ou sur les trottoirs est abusif et constitue une violation du droit de propriété (article 544 du Code civil).

C'est une infraction passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R-417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules.

Les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture...

Aussi, il est demandé à tous les villageois de bien vouloir garer leurs véhicules ainsi que ceux de leurs visiteurs sur leurs propriétés ou sur les emplacements prévus à cet effet.

Déneigement

Première poudrée de neige en octobre ou novembre... Un peu plus hardie en décembre et janvier... Que vais-je faire des énormes tas en février ?

Les solutions ? Être vigilant et civilisé :

- Déblayer la neige très régulièrement et le plus loin possible (mais ni sur la route, ni chez le voisin).
- Dégager, à chaque fois que cela est possible, les trottoirs que les piétons empruntent devant vos habitations.
- Stationner les véhicules dans les cours et non pas sur les chaussées et/ou trottoirs !

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, qui fournissent de gros efforts pour faciliter non seulement l'accès aux habitations mais aussi le travail fastidieux des déneigeurs !



Infos utiles

Ordures ménagères

A partir du 1^{er} janvier 2019, quelques changements ont été apportés afin d'organiser plus efficacement le service collecte des déchets ménagers. Nouveau : le camion de collecte passera tous les 15 jours pour les bacs verts comme cela est déjà le cas pour les bacs jaunes !

Collecte des bacs verts :

1 jeudi sur 2
à partir du jeudi 10 janvier

Collecte des bacs jaunes :

1 lundi sur 2
à partir du lundi 14 janvier

Toutes les infos sur :

www.smcom.fr



Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.).



Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.

TARIFS DE LOCATION

selon délibération du 21 janvier 2014

- Résidents : 240 € (week-end)
 - Non-résidents : 450 € (week-end)
 - Obsèques : 50 €
 - Associations hors village : 450 € (week-end)
 - Associations communales et intercommunales : 1 gratuité par année
 - Caution salle : 1000 €
 - Caution «ménage» : 150 €
- Pour toute demande de location, s'adresser au secrétariat de mairie.

Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Mise en conformité du cimetière communal, voir page 9 (dans vie municipale)

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?



- **Carte d'identité** : ce document n'est désormais plus délivré par votre mairie. Nouvelle démarche : remplir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr (ou demander le formulaire CERFA au secrétariat) puis prendre rendez-vous dans l'une des mairies de Mouthe, Pontarlier ou Levier.
- **Passeport** : prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour déli-

vrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée... Infos complètes et formulaires sur www.service-public.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales. **La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre** de chaque année et pour information, le bureau de vote se situe à la salle des associations (rez-de-chaussée de la salle des fêtes).



Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Numéros d'urgence

Pompiers : 112

Samu : 15

Gendarmerie
(Les Hôpitaux-Neufs) :
03 81 49 10 11

Horaires des services communaux



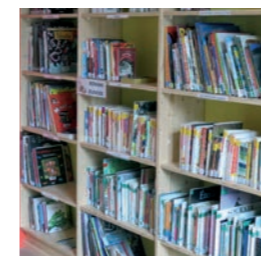
Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.
Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h.
Services photocopies.
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.
03 81 69 60 13



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.
09 70 02 35 07

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Dugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedugeon-cfd.fr

Déchèterie

NOUVEAU : depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale. **Ainsi, 2 points de déchèteries sont dorénavant accessibles pour notre village :**



FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

Le jour d'après

Repères historiques

L'Empereur Napoléon III déclare la guerre au royaume de Prusse et prend le commandement des troupes le 28 juillet 1870. Contrairement à ce que l'Empereur croyait, l'armée est très affaiblie et mal équipée. Aussi, la déroute est rapide. Napoléon III assiégé à Sedan, capitule le 2 septembre 1870.

Un gouvernement de la Défense Nationale est mis en place pour continuer la lutte. Malgré quelques prouesses des armées réorganisées, la guerre est perdue, Paris est assiégé le 17 septembre 1870, la capitale tombe entre les mains des envahisseurs et le gouvernement doit demander l'armistice... signé le 28 janvier 1871.

Cette convention implique un cessez-le-feu temporaire ; le traité de Francfort met fin au conflit le 10 mai 1871 de façon définitive.



Après l'armistice du 28 janvier 1871, certains hommes politiques veulent poursuivre le combat depuis le centre de la France, des troupes non régulières se forment spontanément, ainsi apparaît l'Armée de l'Est, commandée par le Général Bourbaki. Sa mission est de couper l'armée allemande située autour de Paris de ses arrières.

Malheureusement composée de gardes mobiles, de francs-tireurs mal équipés, pas entraînés au combat, elle réussit à progresser jusqu'à Belfort mais bat en retraite très vite, désorganisée, affamée et talonnée par l'armée allemande qui souhaite sa destruction.

Bourbaki et l'État-major décident de se réfugier en Suisse, pays neutre, en passant par le poste frontière des Verrières. Décimés par les maladies, la fatigue et la faim, hommes et chevaux atteignent la région du Haut-Doubs

où règne un hiver glacial avec 60 cm de neige. Pour protéger et sauver le gros de l'armée, une arrière garde est mise en place afin de maintenir les troupes allemandes. C'est dans ce contexte dramatique que s'est déroulé le combat de Vaux le 31 janvier 1871.

L'engagement de Vaux :

un combat de rues, maison par maison

« Monsieur de Pracomtal qui commandait le 1^{er} bataillon du 12^e mobile quitta Oyes à 10 heures du matin pour prendre la direction des Granges-Sainte-Marie. Le chemin était couvert de 60 cm de neige. Au 8^e kilomètre, Vaux leur apparaît au fond de la vallée et la colonne s'arrêtera sur la grande route de Salins ».

L'historique du 12^e mobile indique qu'ils assistent au défilé de la division du Général Martinez venant de Bonevaux. Celui-ci ne peut donner aucune information concernant la position de l'ennemi. L'ordre fut donné de cantonner dans le village. Ainsi, 150 hommes se croyant couverts par l'armistice du 28 janvier se disposèrent à « faire la soupe » après avoir mis leurs fusils en faisceaux. Le commandant de Pracomtal invité par le curé de Vaux s'installa au presbytère avec ses officiers.

À peine arrivé, il vit par la fenêtre une colonne de prussiens identifiables par leurs casques à pointe. Ils arrivaient de la montagne (route de Malpas ou La Planée ?). Monsieur Adolphe Jeunet, usinier de son état, aperçut 2 uhlands (cavaliers armés d'une lance), il donnât aussitôt l'alerte ; un groupe d'éclaireurs français logés dans l'usine, pris par surprise, n'eurent pas le temps de combattre la troupe ennemie qui arrivait par la route de Bonevaux.

Le commandant de Pracomtal remis de sa stupeur, sabre à la main, disposa ses hommes dans le village après avoir informé son colonel que les allemands avaient rompu la trêve. Le combat fit rage toute la journée, les français

bien retranchés dans les maisons tenaient tête aux allemands qui, devant un tel acharnement, mirent en batterie 2 canons. Pour les français sans artillerie, la situation devenait insoutenable. Ils profitèrent de l'obscurité pour battre en retraite en direction des Granges-Sainte-Marie où se trouvait le gros des troupes.

Et tandis que les officiers allemands, sabre au poing, piquaient leurs soldats dans le dos pour les faire avancer, les combattants français refluaient avec difficulté à cause de l'épaisse couche de neige. La chronique raconte que l'officier payeur perdit son cheval en franchissant le ruisseau (Drugeon ?) et que des hommes tombaient dans l'eau glacée.

C'est ainsi que les défenseurs de Vaux, tenant leur position jusqu'à la nuit, permirent au gros des troupes de battre en retraite sans être inquiétés jusqu'à la frontière suisse aux Verrières-de-Joux.

Au cours de ce combat, 18 hommes ont été tués ou blessés côté français et plus de 80 côté allemand.

Epilogue : « Il faut faire parler les silences de l'Histoire »

On ne peut clôturer ce récit sans parler de 2 faits historiques peu développés en France dans les manuels.

Le premier à propos de l'armistice signé le 28 janvier 1871 qui n'a pas pris en compte l'armée de Bourbaki. La négligence des négociateurs français provoqua un profond malaise dans les troupes qui se croyaient protégées depuis ce 28 janvier.

Le second concerne le sort des 86000 survivants malades, blessés, mourant de froid et de faim et qui seront pris en charge par les habitants du Val de Travers dans un immense mouvement de solidarité, avant les secours de la confédération helvétique.

Jacques TISSOT





Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.
Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89
mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**

Dépôt légal à parution, tirage: 350 exemplaires. Responsable de publication : Xavier VIONNET
Rédaction : Alexandra LOYE, la commission Communication – Information, les adjoints et conseillers municipaux, la CFD et les associations.
Mise en page : emisir.com

Crédits photos : Jacques Tissot, Xavier Salek, CFD, Mairie de Vaux-et-Chantegrue, les conseillers municipaux et les associations.